



HAL
open science

”En chômage” ou ”au chômage” : les motifs d’une variation

Evelyne Saunier

► **To cite this version:**

Evelyne Saunier. ”En chômage” ou ”au chômage” : les motifs d’une variation. Langage et Société, 2018, 163 (1), pp.145-168. 10.3917/ls.163.0145 . hal-01739506

HAL Id: hal-01739506

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01739506>

Submitted on 21 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

EN CHÔMAGE OU AU CHÔMAGE : LES MOTIFS D'UNE VARIATION

Évelyne Saunier

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2018/1 N° 163 | pages 145 à 168

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735123995

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2018-1-page-145.htm>

Pour citer cet article :

Évelyne Saunier, « *En chômage ou au chômage* : les motifs d'une variation », *Langage et société* 2018/1 (N° 163), p. 145-168.
DOI 10.3917/l.s.163.0145

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

En chômage ou au chômage : les motifs d'une variation

Evelyne Saunier

Université Paris-Descartes, MoDyCo
evelyne.saunier@parisdescartes.fr

Dans les années 1990, enseignant dans le cadre de stages de formation destinés aux « chômeurs longue durée », notre attention avait été attirée par la récurrence d'énoncés tels que *je suis en chômage depuis... , quand on est en chômage...* dans les paroles de ces personnes, alors que nous-même et notre entourage n'employions que l'expression *au chômage*. Nous avons d'abord associé l'expression *en chômage* au milieu social des locuteurs (très défavorisé), mais ce point de vue s'est avéré simpliste et réducteur. La variation entre les deux constructions (*être en* vs *au chômage*) s'inscrit dans un mouvement diachronique qui, il y a quelques dizaines d'années, a vu la norme changer, passant de *en chômage* à *au chômage*.

Les deux exemples de reformulation inconsciente que nous donnons ci-dessous témoignent de cette évolution :

1) En 1997, l'ouvrage de Denis de Rougemont, *Journal d'un intellectuel en chômage*, paru en 1937, a été réédité sous le même titre. Il a alors été recensé et cité en plusieurs occasions sous la forme *Journal d'un intellectuel au chômage*.¹

2) Dans une émission sur France Inter², on a pu entendre l'extrait suivant d'un discours de Charles de Gaulle, prononcé le 29 décembre 1958 :

1. On peut aisément en retrouver la trace par une recherche *via* un moteur de recherche.

2. « L'heure bleue », lundi 1^{er} mai 2017, 20h-21h.

J'ajoute que va être fondé, institué, par coopération entre le patronat et les syndicats, un fonds national destiné au maintien de l'emploi et assurant au travailleur qui tomberait en chômage, un supplément portant l'allocation aux environs du salaire minimum.

Dans la suite, la sociologue Danièle Linhart, invitée, l'a commenté en ces termes :

il faut protéger euh les les travailleurs [...] il faut qu'ils puissent continuer à à travailler / il faut quand ils quand ils sont vieux quand ils tombent au chômage mais il y a aussi une dimension économique.

Bien que la construction *au chômage* soit très nettement dominante en français actuel, *en chômage* n'a nullement disparu. Dans la base Factiva³, pour les années 2000-2015, on dénombre 3 975 occurrences de *en chômage* contre environ 52 100 occurrences de *au chômage*⁴. Il y a donc concurrence entre deux formes dont l'acceptabilité linguistique n'est pas en cause, le choix de l'une ou l'autre ressortissant à l'hétérogénéité des pratiques langagières.

Nous partirons de l'idée que les deux tournures ne construisent pas le même sens, et nous nous proposons de rendre compte de l'alternance *en/au chômage* en l'articulant à la sémantique des deux préposition *en* et *à* (+ dét.).

Notre propos s'inscrit dans une approche qui, en mobilisant centralement les propriétés linguistiques des formes en jeu, tente d'analyser l'émergence ou la récurrence de tournures langagières en tant qu'elles reflètent, instaurent ou subvertissent les représentations de divers états de choses telles qu'elles sont générées par les rapports sociaux.

Nous ferons l'hypothèse que la variation de la construction prépositionnelle, loin d'être un mécanisme purement formel, est liée à la transformation historique du phénomène « chômage » et au rapport dans lequel peut s'inscrire un individu à ce phénomène.

Après un aperçu des conditions favorisant l'une ou l'autre expression, nous examinerons la relation que construit chaque préposition entre les

3. Base de données donnant accès aux principaux titres de la presse française. Interrogation mars 2015.

4. Une fois éliminés *face au chômage* et *inscription(s) au chômage* (plus de 10 000 occurrences), on observe sur les 100 premières occurrences 23 cas de bruit (rection verbale ou nominale : *la solution au chômage*, *échapper au chômage*, *dépendance au chômage*, *lié au chômage*, *droit au chômage*...). Nous avons donc retiré 23 % des 67 664 occurrences restantes.

termes qu'elle relie, ainsi que l'évolution de la catégorie *chômage*, afin de proposer une interprétation de l'alternance prépositionnelle en termes de construction socialement pertinente du sens.

Cette approche « constructiviste » prend ses racines dans les travaux de linguistique énonciative élaborés à la suite d'Antoine Culioli, et peut se résumer en ces termes :

L'énoncé n'est pas considéré comme le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un quelconque hic et nunc par un quelconque énonciateur. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, dans le cadre d'un système de représentation formalisable, comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace. La justification du terme d'opération tient à l'hypothèse que la valeur référentielle de cet énoncé n'est pas un donné, mais un construit. (Franckel & Paillard 1998 : 52)

Ceci fait écho aux travaux de Josiane Boutet, qui élargit la problématique avec une prise en compte des déterminants sociaux de la constitution des énoncés :

Avoir comme projet de mettre en évidence la construction sociale du sens [...] nous situe [...] dans une problématique constructiviste où l'on prend en compte le sujet énonciateur et où on le conçoit comme acteur de la production de sens : le sens des énoncés n'est pas un donné, un déjà-là, mais il est le produit d'une activité de connaissance. (Boutet 1994 : 49)

1. Nature de la variation

1. 1. Variation diachronique

C'est l'axe principal structurant la variation *en/au chômage*. Le changement est visible par exemple dans la base Frantext⁵. Les occurrences de *en chômage* et *au chômage* attestent d'une inversion de tendance qui s'est opérée dans les années 1970. C'est *au chômage* qui est devenu la norme, alors que *en chômage* paraît l'avoir été jusqu'à la moitié du xx^e siècle :

5. Le 26.03.2015, exclus les genres éloquence et poésie. Il faut signaler 15 occurrences de *en chômage* chez Pierre Mendès-France (qui n'emploie jamais *au chômage*), dont 14 entre 1980 et 1989, ce qui rend moins évidente l'inversion de tendance. On peut consulter le tableau détaillé en annexe.

	<i>en chômage</i>	<i>au chômage</i>
avant 1950	19	0
1950-59	5	1
1960-69	11	0
1970-79	3	4
1980-89	19	21
1990-99	6	11
à partir de 2000	2	21
Total	60	58

On peut également comparer les deux corpus d'Orléans⁶, où l'on relève la même inversion de tendance :

	<i>en chômage</i>	<i>au chômage</i>
ESLO 1 (1968)	4	2
ESLO 2 (2008)	1	10

Ceci est confirmé par les exemples *être en* ou *être au chômage* des articles de dictionnaire à l'entrée *chômage*, exemples dont on peut penser qu'ils reflètent, avec souvent quelque retard⁷, la tournure la plus courante au moment de la rédaction ou révision de l'article.

À cet égard, le *Petit Larousse illustré* est éclairant : jusqu'en 1977 on ne trouve que *être en chômage*, puis on a une absence d'exemple avec construction prépositionnelle, jusqu'à la refonte de 1989, où c'est alors *être au chômage* qui figure.

On peut donc affirmer que, dans les années 1975-1990, s'est opéré un renversement de la norme d'usage, sans que l'on puisse par ailleurs associer une norme évaluative à l'une ou l'autre forme.

1. 2. Variation cotextuelle

Sur le plan distributionnel, aucune construction n'est exclue pour l'une des deux prépositions ; on trouve *en* et *au* :

- avec un modifieur : (*être/mettre*) *en/au chômage* (*partiel/technique/ (de) longue durée/forcé/volontaire/complet...*) ;
- avec différents verbes : *rester, mettre, demeurer...* :

6. Grands corpus de français oral consistant en entretiens et dialogues.

7. Par exemple le Trésor de la langue française informatisé (TLFI) ne mentionne que *être en chômage*, témoignant d'un état de langue antérieur.

(1) Tee-shirt – Vivre au chômage [sic], c'est mieux que mourir au travail (en noir). Une création de l'artiste Slobodan Diantalvic. Pour le droit à la paresse et au travail choisi (en ligne : <www.la-boutique-militante.com>)

(2) Vivre en chômage. L'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte. (Pissart 1990 : 573-590)

– ou comme élément d'un syntagme nominal en apposition :

(3) « Jeune informaticien au chômage, il vit de petits boulots. » (Buron de 2006)

(4) Pour Hocine, un jeune informaticien en chômage, le constat est réel mais tout à fait naturel dans le contexte actuel (en ligne : <www.lexpressiondz.com/.../192054-les-algeriens-tournent-le-dos-a-la-politique>, 30 mars 2014)

Toutefois, même si ce ne sont que des tendances, certains cotextes semblent favoriser l'emploi de *en*. Quelques relevés d'occurrences dans le moteur de recherche Google⁸ montrent qu'un modifieur de *chômage* – tel que *partiel* ou *technique* – augmente nettement la proportion⁹ de constructions avec *en* :

	<i>en</i>	<i>au</i>	proportion
il/elle est <i>prép</i> chômage	263800	813000	3,1
DONT il/elle est ... <i>chômage partiel</i>	18800	7	2685,7
ET DONT il/elle est ... <i>chômage technique</i>	59800	72700	1,2
mis/mettre <i>prép</i> chômage	209400	391000	1,9
DONT mis/mettre ... <i>chômage partiel</i>	18170	13230	1,4
ET DONT mis/mettre ... <i>chômage technique</i>	58800	39600	1,5

L'exemple suivant est caractéristique :

Je suis au chômage tous les ans à la même période, suis-je considéré comme étant en chômage saisonnier? (en ligne : www.juritravail.com/Question/assedic-allocation-chomage/Dossier/Id/3525)

On se contentera à ce stade d'observer qu'une spécification de chômage le donne comme phénomène qualitativement différencié.

8. Interrogations le 7 mai 2017.

9. Lorsque la proportion est en faveur de *au*, elle figure à droite dans la colonne, et en faveur de *en*, à gauche.

Si l'on examine les types de noms, têtes du syntagme nominal intégrant le syntagme prépositionnel *en/au chômage*, on observe là aussi certaines différences :

	<i>en</i>	<i>au</i>	proportion
technicien ... chômage	6260	2850	2,2
employé ... chômage	7250	30600	4,2
cadre supérieur ... chômage	618	5240	8,5
ouvrier ... chômage	2580	25600	9,9
professeur ... chômage	1	32600	32600
ministre ... chômage	3	140000	46667

Il faut être prudent, car une interrogation en juin 2016 avait donné :

	<i>en</i>	<i>au</i>	proportion
technicien ... chômage	24900	3020	8,2
ouvrier ... chômage	3840	11300	2,9
employé ... chômage	2710	17300	6,4
cadre supérieur ... chômage	460	4230	9,2
professeur ... chômage	1	21400	21400
ministre ... chômage	3	72400	24133

Malgré les écarts d'une année sur l'autre, on peut observer que *technicien* favorise l'emploi de *en*. Par contre, *ministre* ou *professeur* semblent très peu compatibles avec *en*. C'est peut-être moins une hiérarchie sociale qui est en cause, que la représentation du professionnel comme étant pris ou non dans une activité pratique concrète, liée à un mode opératoire, qui nous paraît pertinente.

1. 3. Variation diastratique ?

En écho au point de départ de notre attention à l'opposition *en/au chômage*, il serait intéressant de pouvoir vérifier s'il y a une corrélation entre moindre capital scolaire et/ou culturel et abondance d'emplois de *en*. Cela supposerait un protocole de recherche lourd que nous ne pouvons mettre en œuvre. Nous avons tenté un « coup de sonde », en interrogeant dans Google une construction avec faute d'orthographe, et un emploi de *nous* + conditionnel, qui nous paraît assez soutenu. On voit effectivement une tendance¹⁰:

10. Tendance non confirmée par l'interrogation (04.07.2017) : *j'étais* ou *j'éte* *en chômage*, qui ne donne que 18 occurrences contre 8 380 pour *j'étais/l'éte au chômage* (sachant

	<i>en</i>	<i>au</i>	proportion
je sui [sic] ... chômage	140	1100	7,9
nous serions ... chômage	(partiel) 2	1230	615,0

Il semble difficile d'associer de façon triviale la forme *en chômage* à tel ou tel groupe social. La préposition *en* se rencontre à la fois dans le discours de locuteurs de culture classique, dans certains documents officiels¹¹, et dans la parole de personnes diversement affectées ou menacées par ce phénomène.

Pour ce qui est de l'alternance *en/au chômage* depuis les années 1980 et 1990, on pourrait rapprocher cette variable linguistique de ce que William Labov¹² décrit comme « indicateur », c'est-à-dire une variable inconsciente et signe d'un changement, que, par opposition aux marqueurs (conscients), chaque individu emploie plus ou moins de la même façon dans tous les contextes, et qui n'a qu'un faible pouvoir d'évaluation (contrairement aux stéréotypes). En effet, l'emploi de *en* vs *au* dépend dans une certaine mesure des individus, un même locuteur pouvant utiliser une des deux formes à l'exclusion de l'autre. Ainsi dans leurs ouvrages (Sauvy 1980 ; Albert 1986) sur le chômage, Pierre Albert emploie uniquement *au chômage* (6 occurrences), et Alfred Sauvy uniquement *en chômage* (4 occurrences).

2. Défense de l'approche sémantique adoptée

Le changement est consubstantiel à la langue, et tout n'est sans doute pas rapportable à une causalité sémantique. Mais les données qui nous occupent ici nous semblent caractéristiques d'une variation de forme associée à une variation de sens.

En effet, on peut éliminer une analyse en termes de mouvement arbitraire purement formel, car on n'observe pas de tendance générale qui substituerait « en langue » des constructions avec *à* à des constructions avec *en*. Au contraire, *en* a tendance à gagner du terrain sur d'autres

qu'avec *j'étais* on a 14 200 *en* contre 39 400 *au*).

- Exemple : « pour un nombre constant d'entrées en chômage dans une période donnée, un allongement de la durée moyenne du chômage entraîne une augmentation du taux de chômage ». Rapport de l'OCDE, juillet 1985, p. 32, cité par Vasseur (1985). « Pour être classée comme chômeur au recensement, une personne doit d'abord répondre "en chômage" à une question sur sa situation principale, puis [...] ». En ligne : <www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr>, consultation juillet 2017.
- Labov (1976 : 324, 419).

prépositions (dont *à*) dans deux contextes où son emploi se développe de façon fulgurante¹³.

Ainsi, parallèlement à *en usine, en hôpital, en mairie...* bien repérés de longue date, on voit apparaître *en boucherie, bureau de poste, cinéma, déchèterie, supermarché...* là où spontanément on aurait dit il y a une dizaine d'années *à + art. déf.*

(5) « en commissariat et au contact de la rue » (France culture, responsable de police, 09.12.2014).

« [...] mais aussi l'accueil et l'écoute, avec l'affectation depuis janvier 2015 d'une psychologue en commissariat et enfin l'élucidation » (B. Margeret-Baudry, commissaire centrale du XIV^e arrondissement, Infomag, mai-juin 2016, p. 15).

(6) « Bienvenue en centre-ville » (Entrée du centre de la ville de Dole (39) – 2014).

« En centre ville ou proche des quartiers d'affaires » (Publicité pour Apparthotels, *TGV magazine*, février 2015).

De même, *en* gagne du terrain sur *dans + art. déf.* devant les noms de départements, les constructions telles *en Jura, en Gers, en Val d'Oise...* devenant de plus en plus fréquentes, alors qu'elles n'étaient pas acceptées quelques décennies plus tôt.

On n'a donc en aucun cas un mouvement vers *au chômage* qui correspondrait à une diminution des emplois de *en*, mais une évolution qui est le produit de choix discursifs qui se sont généralisés.

Par ailleurs, on n'observe pas la même hégémonie de *à la* par rapport à *en* devant le nom *retraite*, qui renvoie lui aussi à un état ou statut économique et social. On n'a donc pas non plus affaire avec la substitution de *au chômage* à *en chômage* à une évolution aveugle qui s'appliquerait indistinctement à ce genre de noms¹⁴. Lorsque les deux sont coordonnés

13. Ces emplois sont étudiés dans Saunier (à paraître).

14. Sans être d'importance égale, l'emploi de l'une ou l'autre préposition est moins déséquilibré avec *retraite* qu'avec *chômage*. Dans le moteur de recherche Google, on a 171 000 occurrences de *je suis en retraite* pour 378 000 occurrences de *je suis à la retraite*, (soit 2,2 fois plus), par différence avec *je suis en chômage* (52 100) vs *je suis au chômage* (233 000, soit 4,5 fois plus). Dans la base Factiva on trouve 41 occurrences de *est en retraite* et 79 de *est à la retraite* (Interrogations, 2 juin 2017). Par ailleurs, on trouve ce commentaire du linguiste Michel Alessio, sollicité par une blogueuse, qui transmet sa réponse en ces termes : « Où l'on découvre que les deux expressions sont correctes ! "Sur ces matières de langage, c'est une question d'usage", explique l'agent [sic] Alessio. "On peut aussi bien dire l'un ou l'autre. 'À la' est l'expression la plus employée, mais 'en' gagne du terrain » (en ligne : <<http://jour-mot-notretemps.blog50>

(avec *ou*), on observe que c'est clairement *en chômage* et non *en retraite* qui fait chuter le nombre d'occurrences¹⁵ :

	Factiva	Google
<i>en chômage ou en retraite / en retraite ou en chômage</i>	2	11
<i>en chômage ou à la retraite / à la retraite ou en chômage</i>	0	12
<i>au chômage ou en retraite / en retraite ou au chômage</i>	6	11860
<i>au chômage ou à la retraite / à la retraite ou au chômage</i>	15	31800

La thèse d'un changement mécanique ou arbitraire ne tient pas, et il est plus simple et rigoureux de se donner pour tâche de décrire le sens représenté par les deux constructions. C'est une condition préalable pour pouvoir faire le lien avec une possible modification de la représentation du chômage.

3. Relations instaurées par les deux prépositions entre les termes qu'elles relient

Nous nous appuyerons sur une conception de la relation sémantique que construit une préposition entre les éléments qu'elle relie comme un type particulier de repérage entre deux termes, soit, par convention, un terme repéré X par un terme repère Y, dans un schéma *X prép. Y*¹⁶.

Cette relation diffère selon les prépositions, et selon que l'on a *<X à + art. déf. Y>* ou *<X en Y>*, la relation construite entre le terme X (par exemple, l'individu chômeur) et le terme Y (par exemple *chômage*) n'est pas la même.

À l'appui de notre propos, il est donc nécessaire d'analyser le type de repérage qu'instaurent *à* et *en* entre les termes qu'elles relient. Nous reprendrons succinctement des éléments de caractérisation étayés par ailleurs, la démonstration détaillée et les références à l'abondante littérature sur le sujet ne pouvant être développées ici¹⁷. Nous nous centrerons sur les emplois prédicatifs autonomes du syntagme prépositionnel, ce qui est le cas avec la structure *X être en/au chômage*.

com/archive/2013/10/01/q-166101.html). Sur la longue durée, on observerait sans doute un mouvement privilégiant de nos jours à la retraite, si l'on en croit l'avis de locuteurs jeunes. Seule une étude approfondie pourrait rendre compte de l'évolution des constructions et de la représentation complexe du terme *retraite*.

15. Requêtes dans la base Factiva et le moteur Google : mars 2017.

16. Approche défendue entre autres par Franckel et Paillard (2007).

17. Les considérations qui suivent s'appuient sur une étude détaillée des trois prépositions *à*, *en* et *de* (Saunier 2017), à laquelle on peut également se reporter pour une bibliographie concernant ces deux prépositions (voir aussi Vaguer 2006). D'autres caractérisations de *en*, plus ou moins éloignées de la nôtre, sont présentées dans Vigier (2013).

Considérons les énoncés suivants :

- (7a) Le bordeaux est à la cave.
- (7b) Le bordeaux est en cave.
- (8a) Le camion est au feu.
- (8b) Le camion est en feu.
- (9a) Marie est à la voiture.
- (9b) Marie est en voiture.

Bien que les termes soient différents dans (7), (8) et (9), on observe le même type de contraste : dans les énoncés (a), on a une localisation de X (*le bordeaux, le camion, Marie*) par Y (*la cave, le feu, la voiture*), qui est un repère parmi d'autres envisageables; dans les énoncés (b) avec *en*, on voit que Y repère un mode d'être de X (« maturation », « brûler », « automobiliste »).

Avec *à*, la question en jeu est dans les trois cas « où est X ? » : il s'agit de rapporter une bouteille pour le repas, de situer le camion (par exemple un camion de pompiers que n'est plus disponible car déjà sur le terrain d'intervention), de retrouver Marie après les courses sur le parking.

On voit dans (7b) qu'avec *en*, la localisation de *bordeaux* par *cave* représente, davantage qu'un repérage spatial, un stade de fabrication, Y (*cave*) contribuant à la transformation de X (*bordeaux*), donc à la nature même de X. De même, dans (8b) X (*le camion*) est affecté par Y (*feu*). Ce qui est en jeu dans (9b) est moins de localiser X (*Marie*) que de décrire son activité (la voiture roule, Marie est conductrice ou passagère) ou son mode de transport (Marie est venue en voiture à la soirée, elle peut raccompagner Paul).

On voit que la relation entre X et Y est très différente selon la préposition : indépendance avec *à*, interdépendance avec *en*.

Ceci apparaît nettement dans le contraste suivant :

- (10) Pauline est à la promenade.
- (11) Pauline est en promenade.

Avec *en*, Pauline se promène nécessairement, ce qui n'est pas le cas avec *à* (Pauline peut être assise dans un lieu appelé *promenade*, ou être au stade « promenade » d'un jeu vidéo¹⁸). Symétriquement, *Y-promenade* n'a

18. Cas de l'essentiel des occurrences de *je suis à la promenade* dans le moteur de recherche Google.

d'existence qu'à travers l'activité de *X-Pauline* : c'est parce que *Pauline* se promène qu'il y a *promenade*.

Avec *à*, par contre, le localisateur *promenade* n'est pas affecté par le fait que *Pauline* y soit ou non, Y n'est nullement conditionné par le fait de repérer X.

Sur la base de ces quelques exemples (ne rendant pas compte de toutes les façons dont la différence peut se manifester dans de nombreux cas de figure¹⁹), nous partirons de la caractérisation suivante de l'opérativité sémantique des deux prépositions :

– avec *en*, le mode d'être de X est affecté par sa relation à Y. En même temps, les propriétés de Y ne valent que pour X, le fait de repérer X définit un point de vue sur Y, qui est envisagé à travers sa relation avec X. Ceci peut aller de pair avec une mise en saillance de la relation sur le plan temporel, nombre d'emplois de *en* renvoyant à un état de X temporaire ou passager (par exemple : *être en beauté* vs *être belle*) ;

– avec *à*, X est spécifié ou situé mais pas déterminé dans son être par sa relation à Y. De son côté Y, repère parmi d'autres envisageables, est autonome, et préexiste nécessairement à sa mise en relation avec X.

La différence est flagrante (et fameuse) entre *être en prison* ou *à la prison* : avec *en* l'identité sociale de X est repérée par Y = *prison* (X est prisonnier), alors qu'avec *à* c'est seulement la localisation (visiteur) ou l'activité (gardien, enseignant, médecin...) qui est en jeu.

De façon plus subtile, la différence entre *travailler à l'usine* et *travailler en usine* distingue les ouvriers des autres professions (secrétaire, cadre, directeur...), seuls les premiers pouvant être dits *travailler en usine*, parce que leur métier ne peut s'exercer que dans l'industrie, et que d'autre part *usine* ne se conçoit en principe pas sans *ouvriers*.

Le choix (conscient ou non) de *en* met en avant Y comme « terrain de pratiques » plus que comme simple localisateur. Le sujet ne fait pas qu'être localisé par Y, mais participe à quelque égard du fonctionnement même de Y.

Les propriétés des termes instanciant Y vont générer des effets interprétatifs très différents des deux constructions $\langle XV \text{ à } + \text{art. déf. } Y \rangle$ et $\langle XV \text{ en } Y \rangle$.

Par exemple, le lexème *travail* donne à voir un écart maximal. Si *être au travail*²⁰ s'interprète plus ou moins comme *être à la prison*, c'est-

19. Loin de nous l'idée de présenter *X à + dét. N* comme une opération de repérage purement spatial (voir à ce sujet Corblin 2011). Nous limitons ici notre propos à ce qui oppose *à* et *en*.

20. C'est seulement avec une construction inchoative (*Au travail!*, *se mettre au travail...*) que le nom *travail* prend une valeur processive.

à-dire «se trouver dans un lieu connu comme celui de son activité (professionnelle)», *être en travail* ne s'entend que d'une femme en train d'accoucher. Dans ce dernier cas la mobilisation de X est maximale, il s'agit d'un moment que traverse l'individu, dont l'être au monde est totalement déterminé par *travail*.

Dans ce qui suit nous examinerons ce qui se produit avec *chômage*.

4. Proposition d'interprétation de l'opposition *en/au chômage*

On se doit de considérer le terme *chômage* comme une catégorie dont la nature ne va pas de soi. Elle est globalement sujette à variation dans le temps, s'inscrivant dans une norme générale – mais il y a du jeu. Les locuteurs peuvent reprendre plus ou moins la représentation dominante de la catégorie, tout énoncé opérant un travail par rapport aux notions qu'il mobilise.

La catégorisation apparaît bien comme un mouvement de construction/déconstruction continue. Dans le cas du chômage on voit l'importance de relier la profondeur du temps historique, permettant de rendre compte de la réalité objectivée et devenue officielle comme d'un mouvement inachevé, et la profondeur des observations de terrain permettant de rendre compte de la réalité subjective et négociée comme des tentatives de contre-définitions. (Demazière 2003 : 171)

4. 1. Évolution notionnelle de *chômage* et variation diachronique

Si l'on consulte les articles *chômage* du *Petit Larousse illustré* depuis sa création, de dix ans en dix ans, on observe une évolution nette de la définition principale²¹.

année	CHÔMAGE n. m.
1905	Période d'inactivité pour une industrie : <i>le chômage d'un canal</i> . Temps que l'on passe sans travailler : <i>le chômage du dimanche</i> .
1965	Période d'inactivité pour un travailleur , pour une industrie : <i>être en chômage</i>
1985	Période d'inactivité pour un travailleur, pour une industrie par manque d'ouvrage . Arrêt du travail les jours chômés.

21. Le tableau complet des articles «Chômage» et «Chômeur» du *Petit Larousse illustré*, avec le détail des modifications, figure en annexe 2.

1995	1. Cessation contrainte de l'activité professionnelle d'une personne (le plus souvent après un licenciement), d'une entreprise ; période, situation résultant de cet arrêt. <i>Chômage partiel. Être au chômage.</i> 2. Fait économique, social constitué par l'ensemble des agents économiques <u>en chômage</u>
2005	1. Cessation contrainte[...] <i>Chômage partiel. Être au chômage.</i> 2. Fait économique et social constitué par la population active inemployée ; nombre de chômeurs.
2012 à 2015	1. Situation d'un salarié apte au travail mais privé d'emploi ; durée de cette situation : <i>Être au chômage.</i> 2. Déséquilibre économique survenant quand la demande de travail de la main d'œuvre est supérieure à l'offre de travail des entreprises [...].

Parallèlement à la substitution de l'expression *être au chômage* à *être en chômage*, on observe un passage d'une définition d'essence temporelle (*période, temps*) à une définition de type localisation (*situation*).

Le chômage ne peut être considéré isolément du contexte socio-économique plus large, il est indissociable du travail. En effet, comme le souligne Schnapper (2002 : 682) :

L'attitude à l'égard du chômage ne peut être comprise indépendamment de l'attitude à l'égard du travail et de l'emploi : c'est la signification donnée au travail et à sa forme privilégiée dans nos sociétés, l'emploi salarié à durée indéterminée, qui confère sa signification à la période de chômage.

Demazière évoque la relation au travail jusqu'à la fin du XIX^e siècle en ces termes :

[La relation d'emploi] prend des formes diverses (contrat de louage [...], travail à la tâche [...]) différentes du rapport salarial moderne, [...] la frontière entre travail rémunéré et travail domestique est poreuse, les périodes d'activité et d'inactivité sont entrelacées [...]. Ces ambiguïtés sont autant de freins à l'autonomisation d'une catégorie de chômage. (Demazière 2003 : 58)

Dès lors la relation à ce qui ne se nommait d'ailleurs pas systématiquement *chômage* était elle aussi différente :

[Au XIX^e siècle,] en-dehors des moments de dépression économique [...] le terme chômage s'appliquait à des périodes de non-travail prévisibles, qui ne menaçaient pas l'activité professionnelle, qui étaient pour certaines fixées

par le calendrier, mais aussi à des suspensions d'activité plus ponctuelles, imprévues ou même décidées par les ouvriers eux-mêmes. Nombre de ces situations ne sont pas reconnues comme du chômage aujourd'hui, ce qui signifie que le sens contemporain de la catégorie de chômage est le résultat de distinctions qui n'existaient pas dans le langage et le raisonnement populaire de l'époque. (Demazière 2003 : 54)

À la toute fin du XIX^e siècle, se met en place une procédure de codification du chômage :

[Cette procédure] passe par une claire dissociation entre ceux qui travaillent de manière régulière et sont ainsi bien intégrés au nouveau modèle d'organisation productive, et ceux qui ne travaillent pas ou de manière discontinue et résistent – sont supposés résistants – à ces normes. [...] Cette procédure définit la notion de chômage comme une situation involontaire, référée à une situation normale de salarié, et par conséquent incompatible avec un rapport erratique au travail. (Demazière 2003 : 64)

Nul doute que la variation diachronique de la construction *en* → *au chômage* soit liée à l'ampleur prise par ce phénomène économique après le choc pétrolier des années 1970, puis dans les années 1980²², et à son traitement social.

Le passage du « chômage frictionnel » au chômage de masse a généré des mécanismes (d'indemnisation, de pointage...) et des institutions, et le chômage comme phénomène social s'est autonomisé par rapport aux individus qui chôment.

[...] le chômage est bien une catégorie sociale; plus exactement, il est une catégorie administrative, institutionnelle, bureaucratique. Et cette catégorie, que j'appelle officielle, va progressivement se diffuser et s'installer jusque dans les esprits des hommes, qui vont la reprendre, l'intérioriser, l'approprier, et l'utiliser pour définir leur situation personnelle. (Demazière 2003 : 49)

Cette institutionnalisation va induire, par métonymie, des constructions comme *s'inscrire au chômage*, *pointer au chômage*... (d'ailleurs remplacées aujourd'hui par *s'inscrire/pointer à Pôle emploi*). Mais la figure métonymique ne « prend » que si elle est en cohérence avec les propriétés déjà acquises de *chômage*, comme phénomène excédant les individus qui l'incarnent.

22. 400 000 chômeurs en 1974, 1 million en 1976, 2 millions en 1981, 3,1 millions en 1997.

En ligne : <www.europe1.fr/economie/les-dates-cle-du-chomage-en-france-1223991>.

S'étant en quelque sorte spatialisé²³, le chômage est devenu comme « sans fin », fait social endémique, lieu toujours prêt à accueillir ceux qui *y tombent*, qui *y sont mis* ou *poussés*.

La construction prépositionnelle, en instaurant un type de repérage particulier, va travailler la notion *chômage* et le rapport dans lequel elle s'inscrit avec les sujets.

En cohérence avec la présentation générale de l'opposition *X en Y* vs *X à + dét. Y* (partie 3), nous proposerons l'interprétation suivante de la variation diachronique liée à la transformation historique du phénomène « chômage » :

– avec *en chômage*, l'individu chômeur (X) est le point d'ancrage de (Y) chômage. Il s'agit d'un mode d'être, inscrit dans l'instant. Le chômage est vécu par les sujets et définit leur être au monde. L'inscription dans le temps est saillante, et bien qu'aucune limite temporelle ne soit convoquée, chômage n'a de statut que comme manifesté dans une relation actualisée avec les sujets qui en sont le support ;

– avec *au, chômage* a une inscription dans l'environnement social indépendamment des individus qui chôment. Il se trouve en quelque sorte réifié, secteur parmi d'autres, préexistant collectivement à sa mise en relation aux individus qu'il repère. Les sujets sont repérés par rapport à ce domaine de la vie sociale, ce qui les situe sans les affecter dans leur identité globale.

4. 2. Une variation maintenue énonciativement en synchronie

On ne peut traiter les occurrences actuelles de *en chômage* comme des survivances, elles sont trop nombreuses.

Demazière souligne avec raison l'écart entre la catégorisation officielle et la représentation, l'intériorisation du phénomène par les sujets, comme on le voit à la fin des extraits suivants :

[...] dans les années 1930, sous l'effet des transformations des relations salariales et des politiques sociales, le chômage devient une catégorie normative, qui acquiert de plus en plus de prise sur les comportements des individus et les interprétations qu'ils font de leur situation. Il reste néanmoins des écarts considérables entre les catégories juridiques et les constructions subjectives. (Demazière 2003 : 68)

23. Cette spatialisation est sensible dans les énoncés suivants : « l'absence de qualification pousse vers le chômage » (p. 179), « aux frontières du chômage » (titre de chapitre, référant au sous-emploi et temps partiel non choisi) (Guaino *et alii* 1997 : 179-180).

[En 1967] la création de l'ANPE marque un pas supplémentaire dans le rapprochement des catégories officielles et des catégories indigènes. Dès la fin des années 60, [...] la diffusion des comportements d'inscription à l'ANPE marque un pas supplémentaire dans l'institutionnalisation du chômage [...]. Mais il faut se garder d'en déduire que le chômage est une catégorie entièrement stabilisée, bouclée sur elle-même, réalisée. (Demazière 2003 : 70-71)

Si l'on peut expliquer le choix de *en chômage* par Mendès-France ou Sauvy par un attachement aux formes classiques, ce n'est pas le cas pour les locuteurs des conversations spontanées ou des forums, qui utilisent *en chômage* dans un environnement familial et médiatique largement dominé par la forme *au chômage*.

Nous pencherions plutôt pour une explication des choix discursifs en termes de représentation variable du rapport au chômage, les pratiques langagières²⁴ mettant en œuvre les propriétés des formes linguistiques pour marquer deux types différents de relation de repérage entre la notion *chômage* et les individus repérés.

L'unité *chômage* est prise dans des réseaux discursifs différenciés : documents officiels, écrits scientifiques ou littéraires, et paroles d'individus de différents groupes sociaux, ayant une expérience nulle, occasionnelle ou permanente du chômage.

Ce n'est [...] pas seulement, ni même principalement, à partir de la codification d'une catégorie officielle, inventée une fois pour toutes, fixée dans les codes et les nomenclatures, qu'il est possible de comprendre le sens du chômage, ou de ses dérivés et déclinaisons contemporaines. Il n'est pas un objet stable, mais s'actualise à travers des usages multiples et énonciations plurielles. (Demazière 2003 : 103)

L'emploi et la qualification continuent à fixer la position d'un individu dans la société, par rapport à soi et aux autres, à définir son identité personnelle et sociale. Reste que les chômeurs vivent des conditions sociales différentes et appartiennent à des groupes sociaux différents, en sorte que le chômage constitue, plus encore qu'un révélateur, une condition différemment vécue et utilisée par les différents groupes sociaux. (Schnapper 2002 : 682)

24. « D'un point de vue empirique, la notion de pratiques langagières renvoie au fait que toute activité de langage est en interaction permanente avec les situations sociales au sein desquelles elle est produite. D'un point de vue théorique, la notion de pratiques langagières implique que celles-ci sont à la fois *déterminées par* les situations sociales, et qu'elles y produisent des *effets*. » (Boutet 1994 : 61-62 – l'auteure souligne)

Dire *être en chômage* c'est mettre en avant l'inscription temporelle de la relation sujet/chômage, et c'est appréhender le chômage comme expérience subjective. C'est aussi envisager l'individu comme *chômant*, tout autant que comme *chômeur*. À cet égard il s'agit purement d'un mode d'être, réversible, et cela peut dire aussi que le domaine du travail est en suspens mais toujours actualisable.

Dire *être au chômage*, c'est consacrer l'existence d'un domaine objectif et bien délimité, par rapport auquel un individu va pouvoir être repéré. D'une part, l'individu est classé dans une zone de la sphère sociale, et le lien avec le travail est rompu. Mais d'autre part, cela ne dit rien de son identité, de sa qualité, de son être au monde.

Concernant la variation cotextuelle, on peut faire deux remarques :

- le fait que *en chômage* soit hautement compatible avec un adjectif nous paraît lié à la nature qualitative du repère *chômage* avec *en*, qualité rapportée à l'expérience singulière du sujet X;

- la faible propension aux emplois métaphoriques ou ironiques avec *en* (*ministre en chômage*) peut s'expliquer par la distance que requiert une opération de transposition entre le domaine source (chômage économique réel) et le domaine cible (individu laissé pour compte), distance que l'on pourrait difficilement figurer avec *en*.

De façon générale, la construction *en chômage* autorise une pondération sur l'inscription temporelle, c'est-à-dire l'aspect transitoire du repère de X par *chômage*, ou sur le fait que X se trouve affecté par l'expérience du chômage. Avec prudence, nous avancerons que cela pourrait correspondre à deux catégories de chômeurs marginalisés par rapport à la conception dominante du statut de chômeur :

[Les types de chômeurs] sont hiérarchisés selon un ordre correspondant à des degrés de proximité par rapport à une conception normative, du chômage : les extrêmes sont situés en dehors de cette norme, qui exclut (ou distingue) par conséquent des chômeurs qui ne font que passer rapidement par cette situation et des chômeurs qui n'arrivent pas à quitter le chômage. (Demazière 2003 : 232; en référence à l'ouvrage de Raymond Ledrut, *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966)

En conclusion

Notre propos s'inscrit dans une démarche qui vise à intégrer les déterminations socio-historiques à l'analyse de certaines formes privilégiées dans des discours contrastés, tout en mobilisant centralement les propriétés linguistiques de ces formes (lexèmes, morphèmes, constructions

syntaxiques, prosodie)²⁵. La linguistique peut (doit?) tenir compte des conditions de production des formes qu'elle étudie, et mettre en œuvre une sémantique énonciative qui rend compte de l'émergence ou de la récurrence de tournures langagières en tant qu'elles participent de la transformation des représentations et des discours sur certains phénomènes sociaux.

Concernant la mise en discours de la catégorie *chômage*, les bouleversements contemporains dans le rapport au travail ²⁶ amèneront peut-être une nouvelle modification de la représentation du chômage.

[...] si l'on considère le statut de la catégorie de chômage dans le France contemporaine, on peut se demander si son pouvoir de construction de la réalité n'est pas émoussé : certes elle demeure un objet discursif incontournable dans le sens où on n'a jamais autant parlé de chômage qu'aujourd'hui, mais ses significations éclatent et le vocabulaire lui-même devient imprécis. (Demazière 2003 : 148)

Il n'est pas dit que, dans le cadre utopique d'une organisation du travail où les périodes d'inactivité seraient partagées tour à tour entre tous les salariés, on ne pourrait voir émerger une tournure comme *être de chômage*...

25. Pour un exemple impliquant le morphème *se*, cf. Saunier (2010).

26. En témoignent par exemple les propositions de revenu universel lors de la dernière campagne pour les élections présidentielles. Entre le chômage proprement dit et l'emploi, on distingue désormais « le halo du chômage » et le sous-emploi.

Références bibliographiques

Sources primaires

- [Corpus d'Orléans] Corpus linguistique de transcription d'enregistrements réalisés à Orléans; 1968-1974 (ESLO1) et à partir de 2008 (ESLO2).
- [Factiva] Base de données donnant accès aux principaux titres de la presse française et étrangère, Dow Jones & Company, [disponible en ligne].
- [Frantext] Base textuelle Frantext, ATILF (CNRS & université de Lorraine) [disponible en ligne].

Sources bibliographiques

- Albert P. (1986), *Chômage mode d'emploi*, Paris, Marabout.
- Boutet J. (1994), *Construire le sens*, Bern/Berlin/Paris, Peter Lang.
- Buron de N. (2006), *Chéri, tu m'écoutes?*, Paris, Pocket.
- Corblin F. (2011), « Des définis para-intensionnels : être à l'hôpital, aller à l'école », *Langue française* 171, p. 55-75.
- Demazière D. (2003), *Le chômage. Comment peut-on être chômeur?*, Paris, Belin.
- Franckel J.-J. & Paillard D. (2007), *Grammaire des prépositions*, Paris, Ophrys, tome 1.
- Franckel J.-J. & Paillard D. (1998), « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages* 129, p. 52-63.
- Guaino H., Castel R., Freyssinet J. & Fitoussi J.-P. (1997), *Chômage : le cas français. Rapport au Premier ministre*, La Documentation française.
- Labov W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Pissart F. (1990), « Vivre en chômage. L'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte », *Revue française de sociologie* 31(4), p. 573-590.
- Saunier E. (à paraître), « *En tunnel, en Gers* : éléments d'interprétation de l'expansion récente de deux emplois de la préposition *en* », dans Vaguer C. (dir.), *Hommages à Danielle Leeman*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Saunier E. (2017), « Contribution à l'étude des oppositions entre les prépositions *à, en* et *de* », *Faits de langue* 48, p. 115-146.
- Saunier E. (2010), « De *le temps se passe* à *le temps passe* : un marqueur syntaxique d'une évolution dans le rapport au temps », *Syntaxe et sémantique* 11, p. 113-140.

- Sauvy A. (1980), *La machine et le chômage*, Paris, Dunod.
- Schnapper D. (2002), «Chômage et exclusion», *Enciclopædia universalis*, Paris, E.U., volume 5, p. 673-682.
- Vaguer C. (2006), «Bibliographie générale sur les prépositions du français», *Modèles linguistiques* 54, XXVII(2), p. 171-203.
- Vasseur P. (1985), *Le chômage, c'est les autres*, Paris, Belfond.
- Vigier D. (2013), «Sémantique de la préposition *en* : quelques repères», *Langue française* 178, p. 3-19.

Article reçu en juillet 2017. Révision acceptée en novembre 2017.

ANNEXE 1 – Résultats dans Frantext

Répartition des occurrences de *en chômage* et *au chômage* dans la base Frantext, (pour X correspondant à un être humain²⁷).

	<i>en chômage</i>		<i>au chômage</i>	
1899	1	Il donnait du travail aux ouvriers en chômage		
1933	1	Quoique le peintre nain fût en chômage perpétuel,		
1936	2	- Il y a là des ouvriers en chômage - quelque surveillant d'étude en chômage, sans doute.		
1938	3			
1939	1			
1942	1			
1942-45	1			
1945	2	Dont- 3x « intellectuels en chômage » (Roger Vaillant) comptés pour 1		
1946	1			
1947	2			
1948	3			
1949	1			
Total	19			0
1951			Le tiers de l'Allemagne laborieuse était en 1933 au chômage. A. Camus, <i>L'Homme révolté</i>	1
1955	1			
1956	2			
1957	1			
1959	1			
Total	5			1
1961	1			
1963	2			
1964	1			
1965	1		1 occ de « s'inscrire au chômage »	
1966	2			
1967	1			
1968	3			
Total	11			0
1970	1	un fonds ... assurant aux travailleurs qui se trouveraient en chômage... C. de Gaulle		
1972	2			
1976			- être au chômage, pour une comédienne, ça consiste en... - à partir de maintenant, on pouvait dire qu'ils seraient au chômage le lendemain 2 occ = S. Signoret	2
1978			et dans un mois, je serai au chômage	1
1979			ici, un homme au chômage observait...	1
Total	3			4

27. La toute première occurrence de *en chômage* semble un emploi métaphorique, chez Madame de Sévigné : « Les fatigues de la cour ont rabaissé son caquet : son moulin me parut en chômage. »

	<i>en chômage</i>		<i>au chômage</i>	
1980	2	de F. d'Eaubonne		
1981				2
1982			le boulot se faisait rare, alors de temps en temps on nous cloquait au chômage - A. Boudard	1
1983			les serruriers ne sont pas au chômage avec toutes les nouvelles serrures à placer - M. Charef	1
1984	2	1 de Pierre Mendès-France		
1985	5	Pierre Mendès-France		1
1986	3	Pierre Mendès-France		
1987	1	Pierre Mendès-France	ça peut mettre mille ouvriers au chômage	4
1988	1	de Yves Navarre : Quand on pense que le père était en chômage depuis six mois, maintenant, avec le rejeton il a son avenir assuré	4 occ de Yves Navarre : - T'es au chômage ? Prends ça pour une prime de bronzage - il ne sera jamais au chômage - Ecrire, ainsi je ne serai jamais au chômage - parce que je ne risque plus de me trouver au chômage	5
1989	5	Pierre Mendès-France = 4	Mis au chômage technique et las de ... Echenoz	7
Total	19	15 de Pierre Mendès-France	aucune de P. M-France	21
1990	1	Pierre Mendès-France		2
1991	1			
1993				1
1996	4	- L'écroulement de l'Empire ottoman mit Lawrence d'Arabie en chômage technique - Mis en chômage technique par nos démocraties... - pour de petits seigneurs de guerre en chômage 3 occ de R. Debray + une : En août, alors que nous étions en chômage technique...		1
1997				1
1998			5 occ de N. Buron ses amoureux, ils étaient soit étudiants (...) soit au chômage (...) soit courant d'un boulot l'autre	5
1999				1
Total	6			11
2000				1
2001				1
2002				1
2005				1
2006			+ une occ de « s'inscrire au chômage »	3
2007				1
2008	1	En conséquence de quoi, 710 forgerons sur 860 avaient été mis en chômage le lundi 20 janvier [1964].		4
2009				4
Total	1			16
2010			une occ de « s'inscrire au chômage »	
2011	1	- Ilse avait des raisons, des excuses, elle était à ce moment-là en chômage		1
2012				4
Total	1			5
TOTAL	60			58

ANNEXE 2 – Articles du *Petit Larousse illustré*²⁸

année	CHÔMAGE n. m.	CHÔMEUR, EUSE n.
1905	Période d'inactivité pour une industrie : <i>le chômage d'un canal</i> . Temps que l'on passe sans travailler : <i>le chômage du dimanche</i> .	(abs.)
1925-45	(id.)	ouvrier, ouvrière sans travail.
1955	(id.)	celui qui se trouve sans travail.
1965	Période d'inactivité pour un travailleur, pour une industrie : être en chômage Temps que l'on passe sans travailler : <i>le chômage du dimanche</i> . chômage partiel, réduction de la durée du travail, donnant lieu dans certaines branches de l'industrie à une indemnisation des travailleurs. <i>chômage saisonnier</i> [...] <i>chômage structurel</i> [...] <i>Allocation de chômage, indemnité</i> [...].	Personne qui se trouve sans travail.
1975	Période d'inactivité pour un travailleur, pour une industrie : <i>être en chômage</i> Temps que l'on passe sans travailler : <i>le chômage du dimanche</i> . • Assistance chômage, aide publique aux chômeurs totaux ou partiels [...] Assurance chômage, aide financière [...] <i>chômage frictionnel</i> [...] <i>chômage partiel</i> , réduction de la durée du travail, donnant lieu dans certaines branches de l'industrie à une indemnisation des travailleurs. <i>chômage saisonnier</i> [...] <i>chômage structurel</i> [...] Chômage technique, arrêt de travail imposé à certains secteurs d'une entreprise [...] Chômage technologique, chômage imputable au développement du progrès technique [...].	(id.)
1985	Période d'inactivité pour un travailleur, pour une industrie par manque d'ouvrage . Arrêt de travail les jours chômés . • Assistance chômage , aide publique aux chômeurs totaux ou partiels [...] Assurance chômage , aide financière [...] <i>Chômage frictionnel</i> [...] Chômage déguisé, excédent de travailleurs dans un secteur économique, agricole notamment [...] <i>Chômage partiel</i> , réduction de la durée du travail, donnant lieu dans certaines branches de l'industrie à une indemnisation des travailleurs. <i>Chômage saisonnier</i> [...] <i>Chômage technique</i> , arrêt de travail imposé à certains secteurs d'une entreprise [...] <i>Chômage technologique</i> , chômage imputable au développement du progrès technique [...].	Personne qui se trouve involontairement sans travail.

28. Nous remercions vivement la maison d'édition Larousse de nous avoir permis d'accéder à ces données.

1995	1. Cessation contrainte de l'activité professionnelle d'une personne (le plus souvent après un licenciement), d'une entreprise ; période, situation résultant de cet arrêt. <i>Chômage partiel. Être au chômage.</i> ◇ <i>Chômage technique, dû au manque d'approvisionnement [...].</i> 2. Fait économique, social constitué par l'ensemble des agents économiques en chômage ; nombre de chômeurs. <i>Le chômage a augmenté.</i> ◇ <i>Allocations de chômage : allocations versées par un organisme (les ASSEDIC, en France) à un chômeur.</i> - <i>Assurance chômage : cotisations versées [...].</i> 3. Vx. Arrêt du travail, les jours chômés.	1. Personne au chômage. 2. ADMIN. Demandeur d'emploi.
2005	1. Cessation contrainte de l'activité professionnelle d'une personne (le plus souvent après un licenciement) ou d'une partie de la main d'œuvre d'un pays ; période, situation résultant de cet arrêt. <i>Chômage partiel. Être au chômage.</i> ◇ <i>Chômage technique, dû au manque d'approvisionnement [...].</i> 2. Fait économique et social constitué par la population active inemployée ; nombre de chômeurs. <i>Le chômage a augmenté.</i> ◇ <i>Allocations de chômage : allocations versées par un organisme (les ASSEDIC, en France) à un chômeur.</i> - <i>Assurance chômage : cotisations versées [...].</i> 3. Vx. Arrêt du travail, les jours chômés.	Personne au chômage ; demandeur d'emploi.
2011	1. Cessation contrainte de l'activité professionnelle d'une personne (le plus souvent après un licenciement) ou d'une partie de la main d'œuvre d'un pays ; période, situation résultant de cet arrêt. <i>Chômage partiel. Être au chômage.</i> ◇ <i>Chômage technique, dû au manque d'approvisionnement [...].</i> 2. Fait économique et social constitué par la population active inemployée ; nombre de chômeurs. <i>Le chômage a augmenté.</i> ◇ <i>Allocations de chômage : allocations versées par un organisme (le Pôle emploi, en France) à un chômeur.</i> - <i>Assurance chômage : cotisations versées [...].</i> 3. Vx. Arrêt du travail, les jours chômés.	(id.)
2012 à 2015	1. Situation d'un salarié apte au travail mais privé d'emploi ; durée de cette situation : <i>Être au chômage.</i> 2. Déséquilibre économique survenant quand la demande de travail de la main d'œuvre est supérieure à l'offre de travail des entreprises ; nombre de demandeurs d'emploi sur le marché du travail : <i>Le chômage est en augmentation.</i> 3. Somme légalement versée aux chômeurs : <i>Toucher le chômage.</i> 4. Vx. Arrêt du travail, les jours chômés. ◇ <i>Allocations de chômage : allocations versées par un organisme (le Pôle emploi, en France) à un chômeur, pour une durée déterminée.</i> ◇ <i>Assurance chômage cotisations [...].</i> ◇ <i>Chômage classique ou volontaire, dû au refus des travailleurs d'occuper des emplois qu'ils jugent insuffisamment rémunérés.</i> ◇ <i>Chômage keynésien, dû à une demande insuffisante [...].</i> ◇ <i>Chômage partiel, dû à une chute de la production [...].</i> ◇ <i>Chômage technique, dû au manque d'approvisionnement [...].</i>	(id.)